



Abandon de famille / à la rue

Par **mel69**, le **07/03/2015** à **19:03**

Bonjour

Mes parents sont divorcés depuis quelques années,

Mon père m'a mise à la rue 17 ans et ma mère il y a 2 ans.

Aucun des deux ne m'a payés de pension alimentaire depuis maintenant 2 ans, j'ai vécu dans la rue et est eu horriblement de mal à m'en sortir, j'ai maintenant 21 ans et vie chez mon copain, je suis sans emploi et nous avons horriblement de mal a payer le loyer ect, j'aimerais savoir si il est possible encore de porter plainte pour abandon de famille envers mes deux parents.

Si oui, j'aimerais savoir si ils devons me payer l'intégralité des deux années non-payés ...

Merci